

Justificatif généré le 24/01/2023

Support de parution :



Date de parution : 24/01/2023
Département : (95) Val-d'Oise
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/656464
N° d'annonce : 656464

BL ELECT.

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €

Siège social : 37 A rue de Paris 95300 LIVILLIERS

531 537 819 R.C.S. Pontoise

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/09/2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 16/12/2021, le capital social a été réduit d'une somme de 2 000 euros, pour être ramené de 5 000 euros à 3 000 euros par rachat et annulation de 200 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 9 – CAPITAL SOCIAL – Ancienne mention : « Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros). » Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à trois mille euros (3 000 euros). »

Pour avis,

La Gérance

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKNKdSCc

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKNKdSCc>

